



Montreuil, le 23 octobre 2023

N°1257

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruno Le Maire et Thomas Cazenave félicitent les douaniers de Laon et Calais pour deux saisies totalisant 13 tonnes de cigarettes dans la nuit de vendredi à samedi.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des Comptes publics, félicitent les douaniers de Laon pour une saisie de 11 tonnes de cigarettes de contrebande et les douaniers de Calais Port pour une autre saisie de 2 tonnes de tabacs. Les deux prises ont eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi. Leur valeur est estimée à 6,83 millions d'euros.

Le 21 octobre 2023, vers 4 heures du matin, la brigade de surveillance intérieure de Laon (direction régionale des douanes d'Amiens), en mission de contrôle sur l'autoroute A4 sens Est/Ouest (Aisne) intercepte un poids lourd immatriculé en Roumanie. Le chauffeur de nationalité moldave présente aux agents des documents de transport reprenant un trajet Pologne – France pour un chargement de 28 palettes de papier d'emballage.

Procédant à l'inspection de la remorque, les douaniers découvrent de nombreux cartons identiques, recouverts d'un film opaque. Après ouverture de certains d'entre eux, ils découvrent des cartouches de cigarettes de la marque Marlboro. Au total, les agents des douanes dénombrent 56 000 cartouches, soit 560 000 paquets de cigarettes, pour un poids total de 11,2 tonnes de tabac de contrebande.

Le tabac a été saisi et le chauffeur, mis en cause, placé en retenue douanière et remis pour les suites de l'enquête au Service des Enquêtes Judiciaires des Finances (SEJF) de Lille, sur instruction du Procureur de la République de Soissons pour des faits de détention en bande organisée de tabac manufacturé sans document justificatif régulier et de contrefaçon. Son jugement en comparution immédiate intervient ce jour à 14 heures devant le tribunal judiciaire de Soissons. Il encourt une peine d'emprisonnement ainsi qu'une amende douanière.

Une heure plus tard, à 5h15, en contrôle au filtre fret export du terminal Transmanche de Calais, les douaniers de la brigade de surveillance extérieure de Calais Port (direction régionale des douanes de Dunkerque) contrôlent un ensemble routier immatriculé en Angleterre. Le chauffeur, seul à bord, présente des documents couvrant le transport de vin en provenance d'Italie et à destination du Royaume-Uni. Le contrôle de la remorque révèle la présence de nombreux cartons sans marque commerciale visibles au-dessus des palettes de vin. Leur ouverture révèle la présence de paquets de cigarettes pour un poids de 1,99 tonnes de cigarettes. Le chauffeur est placé en retenue douanière et le parquet de Boulogne/mer avisé.

Les ministres ont déclaré : « *Ces saisies remarquables s'inscrivent pleinement dans la stratégie de lutte contre les trafics de tabac mis en œuvre dans le plan tabac 2023-2025. Nous félicitons la mobilisation des douanières et des douaniers de Laon et Calais pour entraver les réseaux criminels et protéger notre territoire et nos concitoyens. **En 2022, les douaniers français ont saisi près de 650 tonnes de tabac de contrebande, une hausse de près de 60% en un an.** Cet engagement permanent témoigne du combat mené par la Douane, administration de la frontière et de la marchandise, contre tous les trafics illicites* ».

POUR ALLER PLUS LOIN

- Photos de la saisie de Laon : <https://www.flickr.com/photos/douanefrance/albums/72177720312132796>
- Vidéo de la saisie de Laon sur Douane Tv : <https://youtube.com/shorts/2CL8EqEUILQ?feature=share>
- Rush vidéo de la saisie de Laon : <https://we.tl/t-3MAq6ROSPK>
- Photos de la saisie de Calais : <https://www.flickr.com/photos/douanefrance/albums/72177720312125880>

Crédit images : Photos et vidéos libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit - Douane Française

Contact presse :

Direction Régionale des douanes d'Amiens : Michael LACHAUX - 06 07 34 90 07

Direction des douanes de Dunkerque : Jean-Baptiste Kimmel - 09.702.70.703

Bureau de la communication : 01 57 53 43 18 - presse@douane.finances.gouv.fr